



# Journal des CSE de SNCF Réseau

N°18 – janvier 2021

## DIRECTION GÉNÉRALE IDF

### Qu'est-ce que le CSE ?

Le gouvernement a instauré la fusion des IRP et créé une instance unique de représentation du personnel, le **Comité Social et Economique (CSE)** par le biais d'une ordonnance publiée le 23/09/17. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019, les CSE ont été mis en place à la SNCF, fusionnant ainsi les DP, le CHSCT et le CE.

Cette nouvelle instance reprend donc l'ensemble des prérogatives suivantes :

- gérer les **réclamations individuelles et collectives**,
- traiter les questions relatives à la **Santé, Sécurité et Conditions de Travail**,
- être informés et donner un avis sur les projets **stratégiques, économiques** ou relatifs à l'**emploi**, présentés par l'entreprise.



### SOMMAIRE

EDITO du SF .....	2
RENCONTRES AVEC DES DIRECTEURS D'ETABLISSEMENTS .....	3
PASSAGES A NIVEAU .....	4
WAZE & COYOTE .....	5
FERIES ET PERIODES DE MOINDRE BESOIN .....	7
INFOS PRATIQUES .....	8



# DIRECTION GÉNÉRALE IDF



## L'EDITO DU SECRÉTAIRE FÉDÉRAL *PAR C. THETIER*



Mes cher(e)s collègues,

Que cette année 2020 vous apporte le bonheur et la réussite, le succès dans vos projets et l'accomplissement de vos rêves.

Il est de coutume pour chaque nouvelle année qui arrive, de penser que tout va s'améliorer, les problèmes vont s'arranger et pourtant...

Les conséquences de la crise sanitaire commencent à se faire ressentir économiquement et les projets de réorganisations sur la SA Réseau se multiplient. Ils sont classés selon des critères métiers en 10 programmes qui sont établis par la direction de Réseau.

Sur la Zone de Production Sud-Est (ZP SE) et la Zone de Production Atlantique (ZP A), les projets consistaient à créer un établissement logistique, et à fusionner les Infrapôles avec les Infralogs.

La Zone de Production Atlantique a servi de « zone test » pour l'application d'un projet national intitulé « programme 5 », concernant l'évolution des fonctions transverses (RH et Communication). Celle des pôles GEF devrait suivre d'ici peu. Ce projet sera, par la suite, adapté à tous les périmètres dans l'optique de réduire le coût des Frais Généraux Administratifs de 30%.

« Maintenir Demain » est aussi un sujet d'inquiétude pour les agents des Infrapôles. Ce projet d'envergure consiste à réorganiser le fonctionnement des équipes Voie et Caténaire en créant des UP Mixtes, en réduisant la ligne managériale avec la suppression du DPx et en créant 2 pôles (Patrimoine/Sécurité et Ordonnement/Organisation).

Notons toutefois un point positif dans l'actualité de Réseau : le sujet de la réinternalisation.

La SA Réseau réinternalise 500 emplois sur 3 ans, notamment dans les cœurs de métiers de la maintenance afin de conserver et développer les compétences. Par contre, les travaux restent massivement externalisés.

Pour ce faire, un travail a été demandé à chaque ZP afin de connaître leurs besoins et avis sur le type de postes à réinternaliser. Il faut que les zones identifient ces missions car certaines de celles-ci ne seront pas externalisées.

Il est important que les compétences cœur de métier restent dans l'entreprise. Le contexte de la crise sanitaire est et restera lourd de conséquences mais les cheminots ont toujours su démontrer leur professionnalisme et leur dévouement. Leur savoir-faire est unique et prend en compte tous les aspects importants notamment celui de la Sécurité. Certaines entreprises s'en affranchissent par souci de production et de rentabilité à tout va mais les conséquences sont, malheureusement, parfois dramatiques.

Cependant, il ne s'agit pas de réinternaliser sans avoir de mains d'œuvre. Nous savons tous qu'il devient difficile de recruter, à cela s'ajoute des démissions qui augmentent considérablement au fil des années.

C'est pourquoi, l'UNSA-Ferroviaire alerte la Direction de Réseau: Il faut rendre notre Entreprise attractive, tout en fidélisant les agents déjà présents. Il ne faut surtout pas négliger cet aspect et trouver des solutions basées sur 3 critères importants : La rémunération, les conditions de travail et la proximité. Notre Organisation Syndicale sera vigilante aux actions menées par la Direction de l'Entreprise et sera force de propositions afin de pérenniser les emplois, notre SA Réseau et conserver l'unité dans le Groupe SNCF. Le sujet de la réinternalisation sera davantage détaillé lors de la parution du prochain journal du CSE.

***Soyez sûrs que vos représentants UNSA-Ferroviaire ont à cœur de suivre tous ces dossiers et vigileront à garantir les meilleures conditions de travail pour les cheminotes et cheminots.***

# INFORMATIONS REGIONALES



## RENCONTRE AVEC QUELQUES DIRECTEURS D'ETABLISSEMENTS (DET)...

PAR CHRISTOPHE THETIER

### Infrapôle Paris Saint-Lazare (Véronique DUFLOT) le 27 octobre 2020

La DET, nouvellement arrivée sur cet établissement, exerçait auparavant la double casquette de RRH et RDET sur l'Infrapôle PSE. Plusieurs sujets ont pu être abordés au cours de cet échange :

- Situation sanitaire : A date, il y a eu une recrudescence de cas 21 testés, 36 cas contact. Un flash a été rédigé pour rappeler la procédure et les gestes barrières.
- Accidents du travail: 8 AT avec arrêt fin aout, 16 fin septembre, chiffres en baisse par rapport à 2019. Afin de limiter mais surtout de diminuer les AT, une formation Dupont de Nemours sera dispensée aux agents. En parallèle, une action veille musculaire est mise en place avec fiches de référence. De plus, des sessions de formation de 10 à 12 personnes sont prévues avec des exercices gestes et postures.
- Télétravail : le télétravail sanitaire aujourd'hui est de 2 à 3 jours par semaine dans les pôles et de 1 à 2 jours dans les UP. Un avenant est en cours de réflexion en sortie de zone rouge: en UP 1j, en pôle 2j. recommandation de la formule fixe. 30 personnes se sont manifestées. Guide de bonnes pratiques sur le télétravail n'a pas été reçu partout.
- Production : Le Planning a été reporté sur la fin de l'année (RAV de PSL) RAV à Achères, gros chantier de 3 RAV à la Garenne Colombes. Pour 2021, il n'y a pas de modifications sur le plan de charge. Une expérimentation du train ROBEL est prévue pour le remplacement de rail et GIC avec une expérimentation de 6 mois sur PSL.
- Situation de l'emploi : Au niveau recrutements, 39 étaient réalisés sur 42 dont 23 operateurs. Il y a eu 15 démissions à date sur les 3 collèges. Les causes principales sont l'aspect salaire et géographique. Pour 2021, les budgets n'étaient pas encore consolidés.
- TOUS SNCF : Un questionnaire a été adressé aux agents. Il y a eu beaucoup de retours. Un groupe de travail a été mis en place par pilier. Un point sur le projet est fait en fin d'année. L'établissement fait beaucoup de communication sur le sujet.
- Arrivée prochaine de Mathieu BROCH comme RRH de l'établissement

### Infrapôle Paris Sud-Est (Régis AMBERT) le 25 novembre 2020

La délégation UNSA-Ferroviaire a tenu à rencontrer le DET de cet établissement afin d'échanger avec lui sur son arrivée sur le poste et d'aborder les sujets d'actualité :

- Situation sanitaire : Malgré un contexte difficile, 96% de la production a été assurée. Il y a peu de cas avéré positif au virus.
- Télétravail : Plus de la moitié des entretiens ont été réalisés. Les agents des pôles éligibles ont 2 jours de télétravail et les DPx ont 1 jour. Le DET n'était pas favorable au télétravail avant la crise sanitaire mais a changé d'avis avec la situation actuelle.
- Maintenir Demain : L'Infrapôle PSE a été désigné comme l'un des 6 établissements tête de file. Le projet étant encore en cours de discussion, il est difficile d'avoir des éléments concrets quant à son application sur l'établissement. Le DET a apporté néanmoins quelques précisions sur le sujet notamment sur le fait que le Manager de Proximité n'aura pas la même qualification selon le secteur.
- Situation de l'emploi : Effectif réel : 1500 agents et une EDMLA de 1392 dont ne font pas partie les alternants et les stagiaires. Sur 100 autorisations d'embauche prévues en 2021, il est à noter environ 70 départs.
- Ré internalisation : Une des pistes est la création d'une Brigade Verte sur Corbeil.

# INFORMATIONS NATIONALES



## PASSAGES A NIVEAU : UNE BARRIERE A NE PAS FRANCHIR

Par Florence LECEURS et Christophe THETIER

Le 19 novembre 2020, s'est tenu le Comité de Pilotage de sécurisation des passages à niveau animé par le ministre Jean-Baptiste DJEBBARI. L'**UNSA-Ferroviaire**, soucieuse de la Sécurité au sein de notre Entreprise, encourage toutes les actions qui permettent d'éviter des accidents qui ont des conséquences parfois dramatiques.

En France, il existait 15405 passages à niveau (PN) en 2017 classés selon différents types :

- SAL 0 : Ce sont les PN automatiques sans barrière, équipés seulement des feux rouges et des sonneries.
- SAL 2 : C'est le type standard de PN avec 2 demi-barrières barrant la moitié de la chaussée, complétées par les feux rouges clignotants et les sonneries.
- SAL 2B : Variante des SAL 2, et intermédiaire avec les SAL 4, les barrières barrent complètement la chaussée. Pour ne pas enfermer un automobiliste, les barrières s'abaissent lentement.
- SAL 4 : C'est le deuxième type standard de PN. Il est destiné à barrer entièrement la chaussée pour ne pas enfermer les automobilistes.
- SAL-FC : Sur les lignes à trafic marchandises lent et faible, il se présente sous la forme d'un SAL 2, mais les barrières peuvent être de type grand public à équilibre indifférent et le caractère économique des circuits d'annonce implique le contrôle de la fermeture du PN pour en permettre le franchissement du train. Ce contrôle agit sur un signal ferroviaire constitué de deux feux verts qui s'allument quand le PN est contrôlé fermé. C'est la notion du Franchissement Conditionnel (FC).
- PN atypiques : Ces PN sont atypiques d'aspect, mais pas de fonctionnement ; ils se rattachent aux PN standard. Il s'agit : des PN sur routes à sens unique, barrant toute la chaussée, avec ou sans barrière de sortie, des PN sur routes très larges nécessitant deux barrières pour le même sens de circulation, des PN sur routes croisant une voie ferrée classique et une voie d'embranchement ou privée.

Certains PN sont considérés comme étant prioritaires à sécuriser, et ont été inscrits au Programme de Sécurisation National (PSN) ; programme défini par l'État et l'Instance Nationale des Passages à Niveau (INPN) en 1997.

Cette instance se réunit deux fois par an et a plusieurs objectifs :

Elaborer et proposer aux ministres des transports et de l'intérieur les mesures d'amélioration de la sécurité des passages à niveau.

- Coordonner les actions liées aux PN des différents services et intervenants concernés ou associés.
- Actualiser la liste des passages à niveau inscrits au PSN.

Les accidents aux passages à niveau ont provoqué en France, 16 décès en 2018 (contre 42 en 2017 et 31 en 2016). Nous rappelons que le Code de la Route reconnaît la priorité absolue du chemin de fer sur la route. La quasi-totalité des accidents de passage à niveau est imputable au non-respect de la signalisation routière. Il ne faut pas oublier que ce sont les routes qui traversent les voies de chemin de fer et non l'inverse.

Le suivi de ce plan est assuré par l'instance de coordination de la politique nationale d'amélioration de la sécurité des passages à niveau, composée des représentants du ministère de la transition écologique, du ministère de l'intérieur, de SNCF Réseau, des représentants des collectivités territoriales, de l'Établissement Public de Sécurité Ferroviaire (EPSF) et du Service Technique des Remontées Mécaniques et des Transports Guidés (STRMTG), le Centre d'études et d'expertises sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement, des professionnels du transport routier,

# INFORMATIONS NATIONALES



de l'Union des Transports Publics et Ferroviaires, de la Fédération nationale des usagers des transports et de la fédération nationale des victimes d'attentats et d'accidents collectifs.

Environ 60 millions d'euros sont consacrés chaque année, à la sécurisation des passages à niveau par les collectivités publiques.

Quelques chiffres :

- Une collision entre une voiture et un train est mortelle pour l'automobiliste une fois sur quatre. En comparaison, 5 % des accidents de la route sont mortels.
- Entre 2011 et 2018, on dénombrait 870 collisions, 235 tués et 114 blessés graves.

Chaque accident à un passage à niveau est un drame et l'objectif reste bien sûr de zéro tué ou blessé. Cette amélioration exceptionnelle résulte d'une prise de conscience accrue des risques aux PN par les usagers de la route. 98% des accidents routiers aux passages à niveau sont dus aux comportements des usagers de la route.

Afin de minimiser les risques, les membres du comité ont travaillé sur 4 axes :

1. Renforcer la connaissance des passages à niveau et du risque. Un projet de vidéo projection est à l'étude.
2. Accentuer la prévention avec plusieurs items : Expérimenter une baisse de 20 km/h sans descendre en dessous de 30 km/h, sensibiliser les conducteurs et sanctionner le franchissement des passages à niveau
3. Privilégier les mesures simples d'aménagements et sécurisation des passages à niveau. 60 PN à croix de Saint-André sont en cours d'automatisation. Pose de leds et de filets sur les demi-barrières et mise en place de détecteurs d'obstacle sur certains PN.
4. Instaurer une gouvernance nationale et locale. Pour ce faire, il a été décidé de renforcer le pilotage national et de mettre en place des commissions départementales.

L'UNSA-Ferroviaire encourage cette démarche qui vise zéro accident mortel mais notre Organisation Syndicale constate que les fonds nécessaires à la sécurisation de tous les passages à niveau ne sont pas au rendez-vous. Espérons que cette action devienne l'une des priorités du ministre des transports. L'UNSA-Ferroviaire vigiler les actions que comptent mener Réseau pour atteindre ce but.

## ***En parallèle, SNCF Réseau s'engage sur la voie du partage avec les nouvelles technologies ...***

Depuis Aout 2020 et grâce à l'intégration sur l'Open Data SNCF (<https://ressources.data.sncf.com>) des coordonnées GPS des passages à niveau, il a été rendu possible un partenariat avec l'application WAZE qui est une application gratuite de navigation assistée par GPS et utilisée par 14 millions d'utilisateurs. Elle est alimentée par la communauté, en temps réel, de l'état des routes ou des incidents pouvant survenir sur votre parcours.

Désormais chaque utilisateur est prévenu à l'approche de l'un des 15 000 Passages à Niveau en France par un bandeau qui s'affiche en bas de la carte.

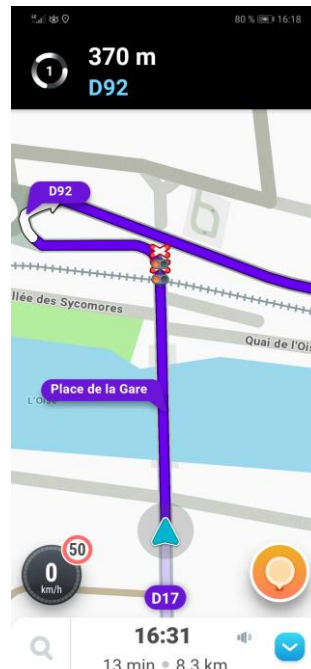
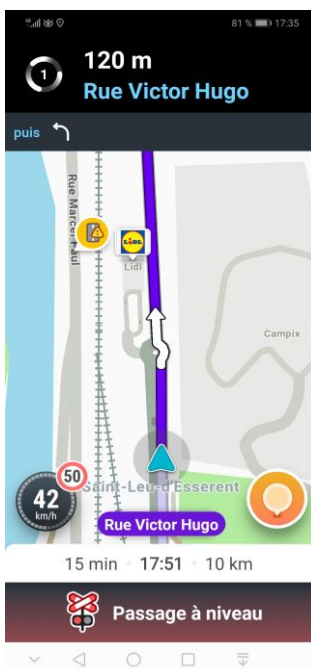
Les données sont uniquement de l'information de localisation et ne concerne pas l'état de cette installation, ni les passages de trains.

Le but étant d'alerter les conducteurs et d'accroître leur vigilance.

# INFORMATIONS NATIONALES



« C'est une avancée importante en termes de sécurité routière car les Passages à Niveau sont des points singuliers du réseau routier. » souligne Alain AUTRUFFE, directeur du programme Passage à Niveau, SNCF Réseau.



La Société COYOTE suit de près la plateforme WAZE, car depuis décembre 2020, elle s'est aussi associée avec SNCF Réseau.

La différence est une question de prix puisque que l'une est payante et l'autre non, mais tout dépend de vos besoins et de vos préférences visuelles.

Désormais ses 5 millions d'abonnés sont avertis automatiquement à l'approche d'un passage à niveau. Celui-ci est matérialisé sur la carte et à l'approche de ce dernier une alerte plein écran et un message sonore « Prudence, passage à niveau ».

**Des informations détaillées vous seront fournies à la suite du prochain comité de suivi de sécurisation des passages à niveau.**

# INFORMATIONS NATIONALES



Quelques informations pour finir sur une note plus légère...

➤ **Fêtes de l'année 2021**

<u>Code</u>	<u>Fêtes Légales</u>	<u>Date de la fête</u>	<u>À prendre avant le</u>
F1	Jour de l'an	Vendredi 1 <sup>er</sup> janvier 2021	30 juin 2021
F2	Lundi de Pâques	Lundi 5 avril 2021	30 septembre 2021
F3	Fête du travail	Samedi 1 <sup>er</sup> mai 2021	30 septembre 2021
FV	Victoire 1945	Samedi 8 mai 2021	30 septembre 2021
F4	Ascension	Jeudi 13 mai 2021	30 septembre 2021
F5	Lundi de Pentecôte	Lundi 24 mai 2021	30 septembre 2021
F6	Fête Nationale	Mercredi 14 juillet 2021	31 décembre 2021
F7	Assomption	Dimanche 15 août 2021	Non récupérable *
F8	Toussaint	Lundi 1 <sup>er</sup> novembre 2021	31 mars 2022
F9	Armistice 1918	Jeudi 11 novembre 2021	31 mars 2022
F0	Noël	Samedi 25 décembre 2021	31 mars 2022

\* car ce jour férié tombe un dimanche

➤ **Périodes de congés de moindre besoin**

<b>Du 05/01/2021 au 05/02/2021</b>
<b>Du 09/03/2021 au 02/04/2021</b>
<b>Du 06/05/2021 au 05/07/2021</b>
<b>Du 01/09/2021 au 01/12/2021</b>

# INFORMATIONS NATIONALES



## VOS REPRESENTANTS UNSA-FERROVIAIRE

Nom	Prénom	Mail	Nom	Prénom	Mail
THETIER	Christophe	<a href="mailto:thetier.c@unsa-ferroviaire.org">thetier.c@unsa-ferroviaire.org</a>	PRETAT	Christian	<a href="mailto:pretat.c@unsa-ferroviaire.org">pretat.c@unsa-ferroviaire.org</a>
DUMONTIER	Sandrine	<a href="mailto:sandrine.dumontier.unsa@gmail.com">sandrine.dumontier.unsa@gmail.com</a>	BERNARD	Stéphanie	<a href="mailto:stephanie.bernard@reseau.sncf.fr">stephanie.bernard@reseau.sncf.fr</a>
BOUZID	Pascal	<a href="mailto:pascal.bouzid.unsa@gmail.com">pascal.bouzid.unsa@gmail.com</a>	DERAIL	Xavier	<a href="mailto:xavier.derail@reseau.sncf.fr">xavier.derail@reseau.sncf.fr</a>
DENIAU NICOL	Caroline	<a href="mailto:caroline.deniau-nicol@reseau.sncf.fr">caroline.deniau-nicol@reseau.sncf.fr</a>	FALICON	Aline	<a href="mailto:aline.falicon@reseau.sncf.fr">aline.falicon@reseau.sncf.fr</a>
GARCIA	Philippe	<a href="mailto:garcia.p@unsa-ferroviaire.org">garcia.p@unsa-ferroviaire.org</a>	PIAT	Olivier	<a href="mailto:olivier.piat@reseau.sncf.fr">olivier.piat@reseau.sncf.fr</a>
VAUCOULEUR	Isabelle	<a href="mailto:vaucouleur.i@unsa-ferroviaire.org">vaucouleur.i@unsa-ferroviaire.org</a>	STEUNOU	Thierry	<a href="mailto:titste@gmail.com">titste@gmail.com</a>
VALBOM	Alexandre	<a href="mailto:valbom.a@unsa-ferroviaire.org">valbom.a@unsa-ferroviaire.org</a>	PERROT	Pablo	<a href="mailto:pablo.perrot@reseau.sncf.fr">pablo.perrot@reseau.sncf.fr</a>

SI VOUS SOUHAITEZ NOUS ADRESSER DES QUESTIONS : [valbom.a@unsa-ferroviaire.org](mailto:valbom.a@unsa-ferroviaire.org)

SI VOUS SOUHAITEZ CONSULTER NOS INFORMATIONS EN LIGNE : <https://www.unsa-ferroviaire.org>

POUR NOUS REJOINDRE ET ADHERER EN LIGNE, [CLIQUEZ ICI](#)

## J'adhère à l'UNSA !

**CONTRACTUELS** **Efficace** **Service public**  
**EXPERTISE** **Savoir-faire** **Carrières**  
**Hot-Line Juridique** **Autonome**  
**METIERS** **Filières** **STATUT**  
 Syndicat de services **Responsable**

*A l'UNSA-Ferroviaire, moi, j'adhère !*

Nom: .....

Prénom: .....

Direction: .....

Adresse Pro: .....

.....

Collège: .....

Tél: .....

Mail: .....

**Fédération UNSA-Ferroviaire**  
**56, rue du Faubourg Montmartre . 75009 PARIS**  
**Tél: 01 53 21 81 80 . [federation@unsa-ferroviaire.org](mailto:federation@unsa-ferroviaire.org)**